

Conditions Générales de Vente en Ligne et en Boutique

Définitions et champ d'application

Les présentes conditions générales forment le contrat liant les parties, à savoir Urban Gardener SRL, dont le siège social et d'exploitation est situé au 73, Rue de l'Aqueduc à 1050 Ixelles, inscrit(e) à la B.C.E. sous le numéro BE 0675.572.435, ci-après dénommé(e) « *le vendeur* », et le client d'autre part.

« *Le client* » est toute personne physique ou morale qui commande des produits au vendeur.

« *Le consommateur* » est le client personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.

Les présentes conditions générales sont accessibles à tout moment sur le site Web du vendeur et à l'atelier-boutique de ce dernier, de sorte qu'en passant commande auprès du vendeur, le client confirme son acceptation des présentes conditions générales. Le vendeur se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment sans notification préalable.

Ces modifications s'appliqueront à toutes les commandes passées ultérieurement.

Prix

Le prix des produits végétaux et des services fournis par Urban Gardener est indiqué en euros, toutes taxes comprises. Les éventuels frais de livraison ne sont pas compris dans le prix indiqué, mais sont calculés séparément au cours du processus de commande, en fonction du mode et du lieu de livraison ainsi que du nombre d'éléments commandés.

Caractéristiques des biens et services proposés

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans le catalogue proposé par le vendeur.

Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par le vendeur.

Les photographies du catalogue sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs, les formes et les matériaux utilisés.

Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles. Si, malgré ses efforts, tout ou partie des articles sont indisponibles, le vendeur en informe l'acheteur par e-mail dans les meilleurs délais et lui offre la possibilité de choisir entre patienter, modifier ou annuler sans frais la commande des articles indisponibles. Les articles disponibles seront normalement livrés ou mis à disposition pour enlèvement.

Commandes en ligne et en boutique

Pour passer commande, le client choisit le(s) produit(s) et/ou service(s) qu'il souhaite commander en boutique ou en surfant sur le site internet du vendeur. Il indique les coordonnées qui lui sont demandées et effectue ensuite le paiement de sa commande.

Après avoir reçu la confirmation du paiement de la commande par l'organisme bancaire, le vendeur envoie au client un récapitulatif de sa commande, reprenant notamment le numéro de sa commande, les produits et/ou services commandés ainsi que leurs prix, les présentes conditions générales ou un lien vers celles-ci ainsi qu'une indication du délai d'exécution probable de la commande.

Le vendeur se réserve le droit de suspendre ou de refuser la commande, notamment dans le cas où les données communiquées par le client s'avèrent manifestement erronées ou incomplètes, ou dans le cas de factures impayées.

Le vendeur reste propriétaire des produits commandés jusqu'à leur complet paiement.

Droit de rétractation

Le consommateur qui commande des mini-écosystèmes et/ou des services auprès du vendeur dispose d'un délai de 2 jours calendriers à dater, pour les mini-écosystèmes, du jour de la livraison des produits ou de la notification de leur disponibilité au point de retrait prévu, pour notifier au vendeur qu'il renonce à l'achat sans pénalités et sans indication de motifs.

Pour les services, le délai de 2 jours calendriers commence à courir à dater du jour de la conclusion du contrat, c'est-à-dire du jour où le consommateur a reçu le récapitulatif de sa commande par e-mail.

Le consommateur peut notifier sa volonté de renoncer à l'achat en envoyant un mail à SAV@urbangardener.be et en joignant en pièce jointe la copie du récépissé de commande.

Lorsque ce délai expire un dimanche ou un jour férié, il est prorogé au premier jour ouvrable suivant.

Le consommateur devra réexpédier à ses frais toute commande déjà réceptionnée, dans son emballage d'origine, dans un état irréprochable et totalement absent de toute marque d'emploi.

Le vendeur restituera le montant payé dès que possible et au plus tard dans un délai de 30 jours à compter de la date de réexpédition pour autant que la réception du colis ait été attestée par la signature du vendeur sur le bon de livraison.

Le consommateur qui ouvre ou utilise un mini-écosystème ou tout autre produit végétal acheté, avant l'expiration du délai de rétractation est réputé avoir renoncé à exercer son droit de rétractation relatif à ce produit.

Le consommateur qui accepte expressément que le service commandé soit exécuté avant l'expiration du délai de 2 jours et reconnaît que cette exécution lui fera perdre son droit de rétractation, ne pourra plus exercer celui-ci. Conformément à l'article 53 du livre VI du Code de droit économique.

De même, le consommateur ne pourra pas exercer le droit de rétractation s'il se trouve dans le cas d'une des autres exceptions visées à l'article 53 du livre VI du Code de droit économique.

Modalités de paiement en boutique et sur le site Web

Le paiement s'effectue en espèces, par PayPal, par carte bancaire (Visa, Mastercard ou Bancontact/Maestro), sans contact ou par virement bancaire.

Factures de vente professionnelles

Urban Gardener fournira à tout client professionnel qui en fait la demande une facture fiscale pour autant que le seuil minimum de facturation de cinquante euros TVAC par achat ait été atteint. En-deçà de ce seuil, le reçu de caisse remis au moment des achats au comptant constituera la seule preuve d'achat que nous fournirons. Toute demande de facturation en-dessous du seuil minimum de 50€ TVAC, alors que le client est en possession de son reçu de caisse, pourra faire l'objet d'une demande de paiement d'une somme forfaitaire de 15€ TVAC en vue de couvrir les frais administratifs engendrés.

Livraison des produits commandés en ligne et en boutique

Les délais indiqués par le vendeur ne sont fournis qu'à titre indicatif et ne lient pas le vendeur. Un retard dans la livraison ou l'exécution de la commande ne pourra donc en aucun cas donner lieu à une quelconque indemnité, dommages et intérêts, résolution du contrat ou suspension des obligations du client.

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande qui ne peut être que dans la zone géographique convenue.

Pour les compositions végétales normalement non livrables par transporteur mais pour lesquelles le client souhaite malgré tout une livraison, la marchandise est transportée aux risques de l'acheteur jusqu'à l'adresse de la livraison précisée par l'acheteur. Le vendeur ne pourra être tenu responsable d'une quelconque détérioration des compositions transportées. Toutefois le client dispose de la possibilité de faire réparer sa composition aux tarifs de service après-vente en vigueur.

La commande n'est livrée au client ou n'est exécutée qu'après son complet paiement. Le transfert de la propriété et de la charge des risques s'opère au moment où la commande est entièrement payée. Le client est par conséquent avisé qu'il supporte seul la charge des risques liés à la livraison.

Disponibilité

Les produits proposés à la vente par le vendeur le sont dans la limite des stocks disponibles.

En cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs produit(s) après le paiement de la commande, le vendeur s'engage à en informer le client dans les meilleurs délais et de lui donner le choix entre un remboursement, une modification de sa commande ou une livraison reportée à la fin de la rupture de stock du ou des éléments du catalogue concernés.

Réception de la commande et réclamations

Le client est tenu de vérifier le bon état apparent ainsi que la conformité des produits qui lui sont livrés ou qu'il retire au point de retrait prévu, avec les produits qu'il a commandés. Les éventuelles réclamations devront être formulées par écrit,

dans un délai de 48h ouvrables, après la livraison de la commande ou la réception de celle-ci au point de retrait prévu. À défaut, elles ne pourront être prises en compte et le client sera réputé avoir réceptionné définitivement la commande.

Les éventuelles réclamations relatives aux services fournis par le vendeur devront être formulées par écrit, dans un délai de 48h ouvrables après la survenance du fait donnant lieu à la réclamation. À défaut, elles ne pourront être prises en compte.

Si une réclamation s'avère fondée, le vendeur aura le choix entre remplacer ou proposer en échange une composition ou un produit végétal dans la même gamme de prix, moyennant paiement de l'éventuelle différence de prix par le client. Aucun remboursement en cash ne sera effectué suite à une réclamation ou un retour. Le montant éventuellement à rembourser sera converti en bon d'achat utilisable sur tout le catalogue Urban Gardener, pendant une période d'un an calendrier à partir de la date d'émission du bon d'achat.

Garantie

- A. Terrariums** : garantie de 14 jours après l'achat pour les terrariums d'un montant égal ou inférieur à 99,99 EUR TVAC, d'un mois après la date d'achat sur les mini-écosystèmes d'un montant égal ou supérieur à 100 EUR TVAC. Les terrariums de plus de 150 EUR TVAC sont couverts par une garantie de 6 mois après l'achat.

La garantie couvre les défauts (parasites ou maladies) préexistants sur les plantes avant l'achat mais non remarqués au moment de l'acquisition. Le client pourra rapporter son mini-écosystème dans l'atelier Urban Gardener de son choix où il sera procédé au remplacement gratuit de la/des plante(s) abîmées.

Cette garantie ne couvre que les défauts de conformité existants au moment de la livraison des biens. Des défauts ou des dégâts dus à une mauvaise utilisation, tels que dégâts d'eau, chute ou choc, négligence et usure, ne sont pas couverts par la garantie. Les contenants en verre, la décoration et les accessoires présents dans les terrariums sont toujours exclus de la garantie.

- B. Autres solutions végétales et accessoires pour plantes et terrariums** : garantie fournie par le constructeur, le créateur ou le fabricant. Le client est tenu de se référer aux instructions de garantie fournies avec le matériel acheté. À défaut d'indications dans l'emballage du produit, le client ne pourra faire valoir aucune demande de garantie auprès du vendeur.

Les autres produits végétaux vivants, tels notamment les plantes d'intérieur ou d'extérieur, les graines à germer, les semences et les kits de culture en intérieur, sont toujours exclus de toute forme de garantie.

La facture ou le ticket de caisse font office de titre de garantie et doivent être conservés par le consommateur et présentés dans leurs versions originales. Le délai de garantie démarre à la date mentionnée sur ces documents et ne peut en aucun cas être prorogé après, par exemple, une demande de service après-vente ou de réparation (voir exceptions ci-dessous - point « *Garantie sur la Réparation* »).

Le consommateur est tenu d'informer le vendeur de l'existence d'un défaut de conformité par écrit sur l'adresse email SAV@urbangardener.be dans les 48h ouvrables après réception de sa commande ou de son achat en boutique, sous peine de déchéance de son droit à la réclamation.

En cas de dommage, vol ou perte d'une composition ou d'un contenant ramené en entretien ou en réparation, la responsabilité du vendeur sera en tout état de cause limitée au prix défini pour réaliser le service commandé.

Garantie quant aux services prestés

Le vendeur s'engage à exécuter la prestation de services en bon père de famille.

Le client bénéficie d'une garantie de conformité des prestations fournies par rapport aux prestations initialement demandées. En cas d'anomalie détectée durant cette période, le vendeur en assurera gratuitement et dans les meilleurs délais la correction, sous réserve que les anomalies détectées aient été dûment signalées au vendeur. Sont expressément exclues de la garantie de conformité les prestations demandées à la suite d'une intervention ou d'une modification non autorisée, d'une erreur de manipulation ou d'une utilisation non conforme par le client, ou encore à la suite d'une anomalie engendrée par une intervention du client ou d'un tiers.

Le vendeur déclare que les résultats des prestations qui seraient protégées par le droit de la propriété intellectuelle constituent des créations originales. Dans le cas où il aurait fait appel à des intervenants extérieurs pour réaliser tout ou partie des prestations, il déclare avoir obtenu tous les droits et autorisations nécessaires pour exécuter ces services.

Par conséquent, le vendeur garantit le client contre toute action, réclamation, allégation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle ou industrielle, ou un acte de concurrence déloyale, sur tout ou partie des services prestés.

Réparation et Service sur Mesure (Re-use, Reduce, Recycle)

Urban Gardener réparera ou créera votre terrarium comme cela vous l'aura été décrit sur le bon de commande ou de réparation, et en contrepartie des frais prévus indiqués (sauf si ces frais sont révisés avec votre accord préalable écrit ou oral).

Urban Gardener fournira soit les végétaux, soit la décoration, soit le contenant et la main d'œuvre, mais pourra vous donner des instructions pour vous permettre de remplacer vous-même des éléments de votre composition.

Dans le cadre de la réparation de votre terrarium, Urban Gardener pourra utiliser des éléments neufs ou des éléments présents dans la composition d'origine à réparer, ou Urban Gardener pourra remplacer le terrarium par un terrarium neuf ou équivalent à un terrarium neuf en termes de gamme de prix et qui est au moins équivalent du point de vue esthétique au terrarium d'origine.

Tout élément remplacé pendant la réparation deviendra la propriété d'Urban Gardener, et l'élément de rechange deviendra la propriété du client. Le client renonce, par les présentes, à recevoir les éléments remplacés.

Les contenants en verre appartenant au client et qui sont confiés à Urban Gardener dans le cadre de la réalisation du travail commandé sont garantis contre le vol, la perte ou la casse à hauteur maximum du montant fixé pour la création de la composition sur mesure.

Produit abandonné

Sauf instruction contraire de votre part, Urban Gardener mettra le terrarium réparé à votre disposition en vous avertissant par e-mail ou par téléphone de sa disponibilité au point de retrait. À dater de cette notification, vous disposez d'1 mois de garde gratuite pour venir récupérer votre composition. Après ce délai d'un mois, un forfait de 5 EUR TVAC par jour de garde supplémentaire sera facturé au client. Si le produit n'est pas récupéré chez Urban Gardener endéans les 2 mois calendriers qui suivent la notification de sa disponibilité, le client recevra un avis d'Urban Gardener l'informant qu'elle considère son terrarium comme abandonné. Urban Gardener enverra cet avis à l'adresse e-mail qui lui aura été fournie lors de l'accord du client sur le bon de réparation ou de commande. En cas d'absence de moyen de communication écrit, cette notification peut se faire par un appel téléphonique au client. Si aucun moyen de communication n'a été fourni, les présentes conditions seront réputées connues par le client et s'appliqueront uniformément.

En cas d'abandon de votre terrarium, Urban Gardener est autorisée à se débarrasser de votre produit conformément aux dispositions applicables, notamment dans le cadre d'une vente publique ou privée, afin de couvrir le montant des charges induites par les frais de gardiennage. Urban Gardener se réserve le droit d'exécuter tout privilège légal ou toute autre opération légale de même nature sur le produit en cas de non-paiement.

Garantie sur la réparation

En réparant votre produit, Urban Gardener garantit que la réparation est effectuée dans les règles de l'art, que tous les éléments servant à la réparation sont de qualité et exempts visuellement de tout parasite, maladie ou défaut préjudiciable à la survie du mini-écosystème.

Les réparations de terrariums en service après-vente (S.A.V.) ne sont garanties que jusqu'au terme de la période de garantie prévue au moment de l'achat du terrarium, à l'exception des terrariums de plus de 150 EUR TVAC, qui bénéficient pour leur part d'une extension de garantie limitée d'un mois sur la réparation effectuée.

Pour les utilisateurs couverts par des lois ou réglementations de protection du consommateur dans leur pays de résidence, les avantages conférés par les présentes conditions générales complètent les droits et recours conférés par ces lois et réglementations de protection du consommateur.

Responsabilité du vendeur

Le client reconnaît et accepte que toutes les obligations dont est débiteur le vendeur sont exclusivement de moyens et que le vendeur n'est responsable que de son dol et de sa faute lourde. Dans l'hypothèse où le client démontre l'existence d'une faute lourde ou dolosive dans le chef du vendeur, le préjudice dont le client peut postuler la réparation comprend uniquement le dommage matériel résultant directement de la faute imputée au vendeur à l'exclusion de tout autre dommage et ne

pourra, en toute hypothèse, dépasser 75% (hors taxes) du montant effectivement payé par le client en exécution de la commande.

Le client reconnaît également que le vendeur n'est pas responsable des éventuels dommages directs ou indirects causés par les produits livrés ou aux services fournis, tels que notamment le manque à gagner, l'augmentation des frais généraux, la perte de clientèle, etc.

Le vendeur n'est de même pas responsable en cas de communication de données erronées par le client, ou en cas de commande effectuée en son nom par une tierce personne.

Il appartient au client de se renseigner sur les éventuelles restrictions ou droits de douanes imposés par son pays concernant les produits commandés. Le vendeur ne pourra donc être tenu pour responsable si le client doit faire face à une quelconque restriction ou taxe supplémentaire à payer du fait de la politique adoptée par son pays en la matière.

Urban Gardener SRL fait de son mieux pour assurer le bon fonctionnement de son site Web et l'exactitude des renseignements qui y sont présentés, mais ne peut souscrire aucune garantie en ce domaine. Urban Gardener SRL s'efforce de fournir sur le site www.urbangardener.be des informations aussi précises que possible, mais ne pourra être tenue responsable des omissions, des inexactitudes et des carences dans la mise à jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations. Toutes les informations indiquées sur le site www.urbangardener.be sont données à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer. Par ailleurs, les renseignements figurant sur le site www.urbangardener.be ne sont pas exhaustifs. Ils sont donnés sous réserve de modifications ayant été apportées depuis leur mise en ligne.

Conditions particulières applicables aux bons d'achats, chèques-cadeaux et autres avoirs émis par le vendeur

A. Chèques-cadeaux :

Ils existent sous 2 versions :

1. ***Le Chèque-cadeau numérique***: envoyé automatiquement après paiement, par courriel, sur l'adresse e-mail communiquée par le client sur le formulaire de commande online. Il est utilisable pendant **4 mois** pour tout achat effectué exclusivement en ligne sur l'ensemble de l'assortiment de produits (y compris les promotions), à l'exception du service réparation, du service sur mesure et des créations végétales proposées de manière temporaire dans l'assortiment (collections de créateurs). Il n'est pas échangeable contre un autre chèque ou remboursable et ne peut pas être utilisé pour réserver un service thématique (ex : atelier terrariums) proposé par le vendeur.
2. ***Le chèque-cadeau papier***: offrant une plus grande flexibilité, il est imprimé sur du papier à l'entête de l'entreprise du vendeur, est commercialisé exclusivement dans le point de vente de la marque et est pourvu d'un cachet d'authenticité (visible ou non). D'une validité de **6 mois** après sa date d'émission, il est échangeable tant en boutique qu'en ligne sur l'ensemble de l'assortiment de produits (y compris les promotions), à l'exception du service réparation, du service sur mesure et des créations végétales proposées de manière temporaire dans l'assortiment (collections de créateurs). Il est aussi échangeable dans le point de vente du vendeur pendant toute sa durée de validité contre un chèque-atelier DIY papier (si sa valeur

faciale ou le total de la valeur faciale de plusieurs chèques-cadeaux papiers le permettent) ou pour s'inscrire à l'un des services thématiques (ex : ateliers terrariums) proposés par le vendeur. Il ne peut en revanche pas être utilisé pour réserver un service thématique ayant lieu au-delà de la date de validité du chèque. Les chèques-cadeaux papiers sont non remboursables.

3. Le solde non utilisé d'un chèque-cadeau papier (uniquement) est transformé en **Avoir** déductible d'un achat ultérieur dans le point de vente du vendeur. L'Avoir émis en boutique, peu importe sa nature, est valable pendant **un mois** calendrier après sa date d'émission.
4. Les frais de livraison des produits ne sont jamais inclus dans le montant des chèques-cadeaux (numériques et physiques).
5. Toute réclamation concernant un chèque-cadeau doit être introduite par écrit dans les 48h suivant l'achat pour être considérée comme valable.

Pour des raisons évidentes de contrôle et de sécurité, l'original des chèques-cadeaux papiers et des avoirs doit, dans tous les cas, être présenté dans le point de vente Urban Gardener lorsque le client souhaite effectuer son inscription à un service thématique ou procéder à un échange.

Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site Web du vendeur et tout élément publié sur n'importe quel autre média utilisé par ce dernier pour promouvoir son activité sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de celui-ci.

Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable exprès du vendeur.

Les informations, logos, dessins, marques, appellations, modèles, slogans, charte graphique, etc, accessibles au travers du site Internet et/ou du catalogue du vendeur sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Internet et nouvelles technologies

Le client connaît les restrictions et les risques liés à l'utilisation d'Internet ou de tout autre moyen par lequel le site Web est actuellement ou sera à l'avenir mis à disposition. Le client connaît aussi les risques de stockage et de transmission d'informations par voie numérique ou électronique. Le client accepte que le vendeur ne puisse être tenu responsable pour tout dommage causé par l'utilisation du site Web (ainsi que des éventuelles applications) du vendeur ou d'Internet, suite aux risques précités. Le client accepte en outre que les communications électroniques échangées et les backups réalisés par le vendeur puissent servir de preuves.

Traitement des données à caractère personnel

Dans le cadre du processus de commande, le client qui commande en tant que personne physique doit communiquer des données à caractère personnel le concernant telles son nom, prénom, adresse e-mail, numéro de mobile et adresse. Ces données sont utilisées pour le traitement des commandes. Elles ne seront transmises aux partenaires du vendeur qu'en cas d'absolue nécessité.

Le vendeur traite les données recueillies de manière confidentielle et conformément aux dispositions nationales et internationales.

Le client pourra, à tout moment, moyennant demande écrite, datée et signée, envoyée au vendeur, et après avoir justifié de son identité (en joignant une copie de la carte d'identité) obtenir gratuitement la communication écrite des données à caractère personnel le concernant qui ont été recueillies par le vendeur, ainsi que, le cas échéant, la rectification de celles qui seraient inexactes, incomplètes ou non pertinentes, ou leur suppression.

La copie de ses données lui sera communiquée au plus tard 45 jours après la réception de sa demande.

Force majeure, cas fortuit et imprévision

Le vendeur ne peut être tenu pour responsable, tant sur le plan contractuel qu'extracontractuel, en cas d'inexécution, temporaire ou définitive, de ses obligations lorsque cette inexécution résulte d'un cas de force majeure ou fortuit. Seront notamment considérés comme des cas de force majeure ou fortuits, les événements suivants : 1) la perte ou la destruction totale ou partielle du système informatique du vendeur ou de sa base de données lorsque l'un ou l'autre de ces événements ne peut raisonnablement par être directement imputé au vendeur et qu'il n'est pas démontré que le vendeur a omis de prendre les mesures raisonnables permettant de prévenir l'un ou l'autre de ces événements, 2) les tremblements de terre, 3) les incendies, 4) les inondations, 5) les épidémies, 6) les actes de guerre ou de terrorisme, 7) une invasion de zombies, 8) les grèves, déclarées ou non, 9) les lockouts / les lockdowns, 10) les blocus, 11) les insurrections et émeutes, 12) un arrêt de fourniture d'énergie (telle que l'électricité, l'eau, le gaz), 13) une défaillance du réseau Internet ou du système de stockage des données, 14) une défaillance du réseau de télécommunications, 15) une perte de connectivité au réseau Internet ou au réseau de télécommunications dont dépend le vendeur, 16) un fait ou une décision d'un tiers lorsque cette décision affecte la bonne exécution du présent contrat ou 17) tout autre cause échappant au contrôle raisonnable du vendeur (chute d'astéroïdes, invasion extraterrestre, etc.)

Si, en raison de circonstances indépendantes de la volonté du vendeur, l'exécution de ses obligations ne peut être poursuivie ou est simplement rendue plus onéreuse ou difficile, le vendeur et le client s'engagent à négocier de bonne foi et loyalement une adaptation des conditions contractuelles dans un délai raisonnable en vue d'en restaurer l'équilibre. À défaut d'accord dans un délai raisonnable, chacune des parties pourra invoquer la résiliation de la relation contractuelle les unissant sans dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

La nullité d'une disposition des présentes conditions générales n'entraîne pas la nullité des autres.

Toute contestation relative aux produits livrés par le vendeur, de même que toute contestation quant à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales sera soumise au droit belge et de la compétence exclusive des Tribunaux de Commerce de l'Arrondissement judiciaire de Bruxelles-Capitale.